

## **TRANSMETTRE SON PATRIMOINE** **A UNE ASSOCIATION ?** **Une notaire répond en direct à vos questions**

**Il est des étapes dans la vie qui ne sont pas toujours simples à franchir. Penser à sa succession soulève souvent des questions et d'autant plus lorsque l'on veut transmettre son patrimoine à une organisation. Laquelle choisir ? Comment rédiger son testament ? Quels sont les différents types de legs ? Que deviennent les biens légués ? Pour y répondre, l'AFM-Téléthon propose un échange avec une notaire, le jeudi 24 mars, en direct, à 18h30, sur le site internet de l'AFM-Téléthon.**

Legs, donation, assurance-vie... L'AFM-Téléthon accompagne, pas à pas, les généreux bienfaiteurs qui souhaitent transmettre leur patrimoine à l'Association. Ecoute, conseil, disponibilité, Delphine Bisgambiglia, responsable des relations testateurs à l'AFM-Téléthon,



est leur boussole : « *Faire un legs peut parfois soulever des questions complexes, qu'elles soient juridiques, familiales ou plus intimes. Être bien accompagné dans ce projet est essentiel et nécessite une grande confiance. Je suis là pour répondre aux questions des personnes souhaitant s'engager dans cette démarche et m'assurer que leurs dernières volontés soient parfaitement respectées.* »

Marie-Thérèse et Arlette ont confié l'ensemble de leur patrimoine à l'AFM-Téléthon : « *Nous avons contacté Delphine avec qui nous nous sommes senties en confiance. Depuis que nous avons pris notre décision, nous sommes rassurées de savoir que s'il nous arrive quelque chose, tout sera bien organisé et utile à la recherche, aux enfants malades et aux familles. Réfléchir à son testament et décider du devenir de ses biens est très apaisant.* »

**Afin de répondre à toutes les interrogations, l'AFM-Téléthon organise un échange en direct dédié à la transmission de patrimoine:**

**JEUDI 24 mars 2022 à 18h30**  
**« QUESTIONS A UN NOTAIRE »**

- **Maître Charlène BARON** - Notaire à Saint-Médard-en-Jalles (33)
- **Leah de Caupenne** - Directrice des affaires juridiques générales de l'AFM-Téléthon,
- **Delphine Bisgambiglia** - Responsable des relations testateurs de l'AFM-Téléthon, répondront en direct aux interrogations sur la transmission de patrimoine

**POUR Y PARTICIPER => Transmettre à l'AFM-Téléthon, ce n'est pas qu'une histoire de gènes à l'AFM-Téléthon | AFM-Téléthon (afm-telethon.fr)**

Faire un legs à l'AFM-Téléthon contribue à changer la vie des familles concernées par une maladie rare qui peuvent bénéficier désormais de diagnostics fiables, de parcours de soins adaptés, d'une meilleure qualité de vie et, pour certains, de premiers traitements innovants.